

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 24 juin 2022 à 17 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué le 17 juin 2022, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Charles-Henri BIANCONI.

En exercice : 15	Etaient présents : BIANCONI Charles-Henri, QUILICHINI Paul, GIUDICELLI Paul, MANICCIA Christophe, POLVERINI Jérôme, BARTOLI Jean-Christophe, CUCCHI Caroline, QUILICHINI Pierre, ANTONETTI Jean-Pierre, SANTARELLI Félix, SAMPIERI Jean-Pierre
Présents : 11	
Votants : 11	
	Etaient absents : CESARI Mathieu, TOMASI Jean-Vincent, BERQUEZ Zélia, VAUTRIN Gabriele Secrétaire de séance : BARTOLI Jean-Christophe
	Le quorum étant réuni, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Objet : Approbation du projet de mise en place d'un City Stade suite au Conseil municipal des jeunes

Lors du Conseil Municipal des jeunes du 14 mai 2022, il a été demandé de mettre en place un City stade sur la commune, à l'emplacement du stade actuel.

Afin d'anticiper les besoins, la commune a fait appel à trois entreprises qui ont rendu des devis d'implantation et de terrassement.

Le projet va être soumis à la Communauté de communes, afin qu'elle l'intègre au schéma directeur des équipements sportifs pour programmer des travaux sur l'année 2023.



Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

De proposer ledit projet à la Communauté de communes afin qu'il soit inscrit dans son schéma directeur,

De demander la programmation des travaux pour l'année 2023,

Voix POUR :	11
Voix CONTRE :	-
ABSTENTION :	-
NON PARTICIPATION :	-

Affichée et transmise en Préfecture le : 01/07/2022	Fait et délibéré à Pianottoli-Caldareello, le 24 juin 2022, Ont signé au registre tous les membres présents. Pour extrait conforme, le Maire, Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 01/07/2022 Le Maire,  Charles-Henri BIANCONI 
--	---